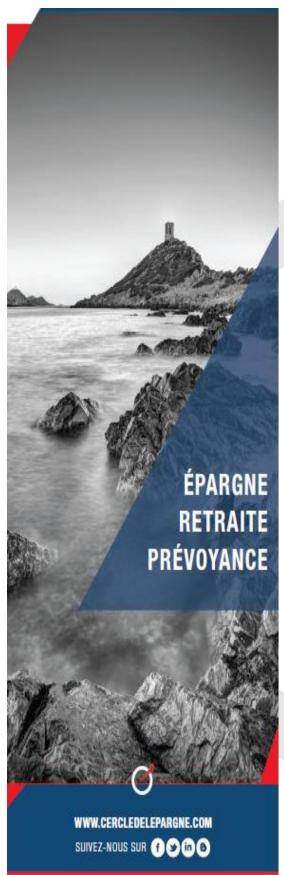


# **LE DOSSIER DU MOIS FÉVRIER 2018**

# **67 MILLIONS D'HABITANTS ET MOI ET MOI ET MOI!**

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance 104-110, Boulevard Haussmann • 75008 PARIS Tél.: 01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05 contact@cercledelepargne.fr www.cercledelepargne.com





# **67 MILLIONS D'HABITANTS ET MOI ET MOI ET MOI!**

# **SOMMAIRE**

| ÉROSION PROGRESSIVE DU SOLDE NATUREL               | 04 |
|--|----|
| UN SOLDE MIGRATOIRE INFÉRIEUR À 70 000 PERSONNES   | 04 |
| LE NOMBRE DE MARIAGES EN BAISSE CONSTANTE          | 05 |
| LE PACS RATTRAPE LE MARIAGE                        | 06 |
| LA BAISSE DE LA NATALITÉ S'INSTALLE                | 07 |
| LE TAUX DE FÉCONDITÉ S'INSCRIT DÉSORMAIS EN BAISSE |    |
| SUR MOYENNE PÉRIODE                                | 09 |
| LES MAMANS VIEILLISSENT AUSSI                      | 11 |
| POURSUITE DE L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE DÉCÈS     | 11 |
| UNE ESPÉRANCE DE VIE STABILISÉE                    | 11 |
| L'ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ, AUGMENTATION    |    |
| À TRAIN DE SÉNATEUR                                | 14 |
| Plus de progrès en matière de mortalité infantile  | 15 |
| LE VIEILLISSEMENT EN MARCHE                        | 16 |



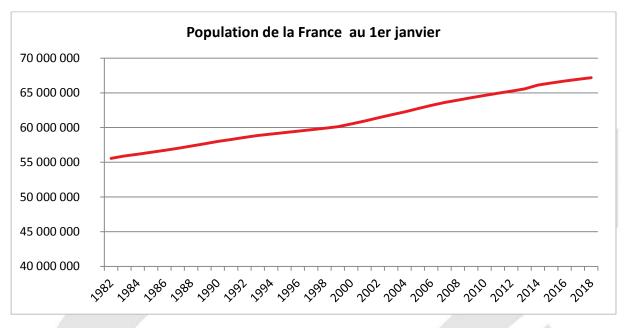
# **67 MILLIONS D'HABITANTS ET MOI ET MOI !**

Sur le plan démographique, l'année 2017 s'inscrit dans le prolongement des trois dernières années avec un recul du taux de fécondité, un plafonnement de l'espérance de vie et une augmentation de la mortalité.

Au 1er janvier de cette année, la France comptait 67 187 000 habitants (65 018 000 en métropole et 2 169 000 dans les départements d'outre-mer). En un an, le gain a été de 233 000. Avec le ralentissement de la natalité, l'augmentation du nombre de décès -, en liaison avec le vieillissement de la population - ainsi qu'avec l'affaiblissement des flux migratoires, la croissance démographique tend à s'étioler. Entre 2008 et 2013, la croissance démographique était de + 0,5 % par an, puis de + 0,4 % par an entre 2014 et 2016, elle est enfin de +0,3 % par an en 2017. Ce ralentissement de la croissance démographique est bien plus faible que celui constaté chez la plupart de nos partenaires. Néanmoins, la France avec l'Irlande et le Royaume-Uni, qui faisait exception avec un taux de fécondité qui était proche de 2, se rapproche doucement de la moyenne européenne. Pour certains experts comme Hippolyte d'Albis, directeur de recherche au CNRS et professeur à l'École d'économie de Paris, ce ralentissement ne constitue pas une rupture mais est la conséguence d'une baisse attendue du nombre des femmes âgées de 27 à 34 ans, qui sont les plus susceptibles d'avoir des enfants. Ces « mères potentielles » sont nées dans les années 1980 qui avaient été marquées par un fort recul de la natalité. Ce trou d'air démographique est la réplique de celui qui avait été constaté il y a 30 ans. En revanche, un rebond du nombre de naissances devrait se produire d'ici quelques années quand les filles nées à la fin des années 1990 seront en âge d'avoir des enfants.

D'autres voient dans cette diminution de la natalité, la conséquence de la remise en cause de la politique familiale avec la réduction du plafond du quotient familial et la mise sous condition de ressources des allocations familiales. Par ailleurs, la détérioration de la situation économique expliquerait également la diminution du nombre de naissances. L'autre aspect à prendre en compte serait la poursuite de la baisse du taux de fécondité et la convergence des comportements au sein des différentes catégories de la population.





Au 1er janvier 2017, la France reste le deuxième pays le plus peuplé de l'Union européenne (UE) derrière l'Allemagne. Viennent ensuite le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne. Ces cinq pays représentent 63 % de la population de l'UE. En 2016, la population allemande a augmenté de 624 000 habitants, pour s'établir à 82,8 millions d'habitants. La population du Royaume-Uni a crû de 426 000 habitants, pour atteindre 65,8 millions d'habitants. La France est en troisième position, avec une hausse de 259 000 habitants. A contrario, la population italienne a baissé de 80 000 habitants en raison d'un solde naturel négatif.

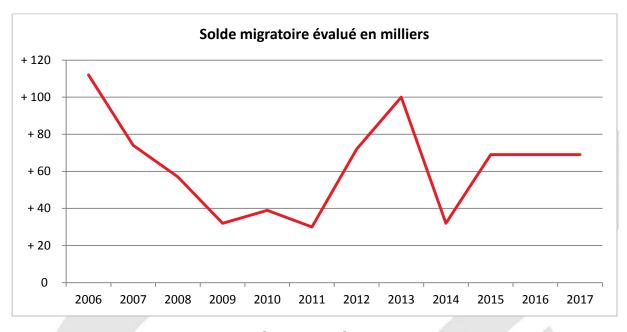
# ÉROSION PROGRESSIVE DU SOLDE NATUREL

En 2017, le solde naturel (différence entre les nombres de naissances et de décès) atteint un niveau extrêmement bas à + 164 000. Hors Mayotte, il est inférieur de 27 000 personnes à celui de 1976 (+ 182 000 habitants contre + 155 000 en 2017), qui était jusqu'à maintenant le plus faible enregistré depuis l'après-guerre. Depuis 2006, le solde naturel tend à baisser légèrement chaque année. En 2017, il diminue fortement, en raison à la fois du plus grand nombre de décès et du recul des naissances.

### UN SOLDE MIGRATOIRE INFÉRIEUR À 70 000 PERSONNES

Le solde migratoire qui prend en compte les entrées et les sorties du territoire a été, pour 2017, estimé à + 69 000 personnes. Ce résultat est en net recul par rapport à la situation qui prévalait au début du XXI<sup>e</sup> siècle.



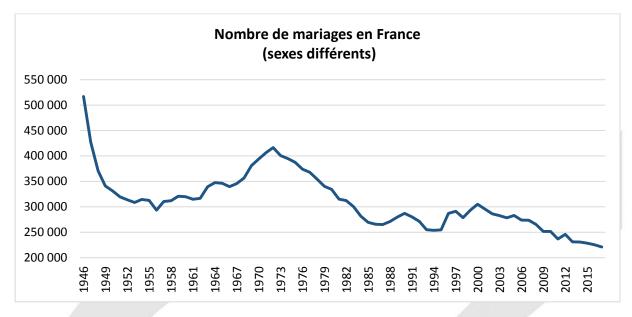


#### LE NOMBRE DE MARIAGES EN BAISSE CONSTANTE

De 1950 jusqu'au début des années 1980, plus de 300 000 couples se mariaient chaque année. En 1972, 416 000 mariages avaient été célébrés. Dès 1973, la chute s'est amorcée et n'a cessé de se poursuivre pendant plus de dix ans. Pourtant, les générations nombreuses du baby-boom arrivaient à l'âge de la mise en couple. En 1984, le nombre de mariages passe sous le seuil des 300 000 mariages annuels. De 1987 aux années 2000, le nombre de célébrations se maintient entre 250 000 et 300 000, avec un pic de 305 000 mariages en 2000. Depuis cette date, le nombre de mariages de personnes de sexe différent décroît tendanciellement. Le sursaut de 2012 provient probablement en partie de reports de mariages de 2011 sur 2012, suite à une modification fiscale (suppression de la possibilité de faire trois déclarations l'année du mariage). En 2017, seulement 228 000 mariages ont été célébrés, dont 221 000 entre personnes de sexe différent et 7 000 entre personnes de même sexe, ce qui correspond à un point bas historique. La baisse du nombre de mariages est d'autant plus sensible que la population en âge de se marier continue à augmenter.

Depuis vingt ans, l'âge des mariés n'a pas cessé de croître pour les mariages entre personnes de sexe différent : en 2017, les hommes se marient en moyenne à 38,1 ans et les femmes à 35,6 ans. Le mariage entérine une situation de concubinage et intervient souvent à la naissance du premier enfant. En 1997, les hommes se mariaient en moyenne à 32,9 ans et les femmes à 30,3 ans, soit plus de 5 ans plus tôt.



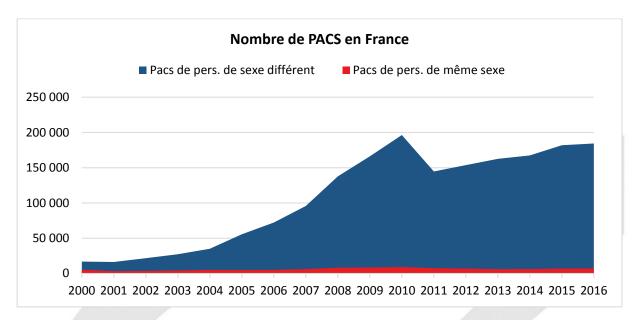


Pour les couples de même sexe, il y a un effet rattrapage après l'entrée en vigueur de la loi sur le mariage pour tous. En 2013, l'âge des mariés était donc élevé : 49,8 ans pour les hommes et 43,0 ans pour les femmes. L'âge au mariage diminue depuis lors. En 2017, les hommes se marient en moyenne à 44,0 ans et les femmes à 39,1 ans.

#### LE PACS RATTRAPE LE MARIAGE

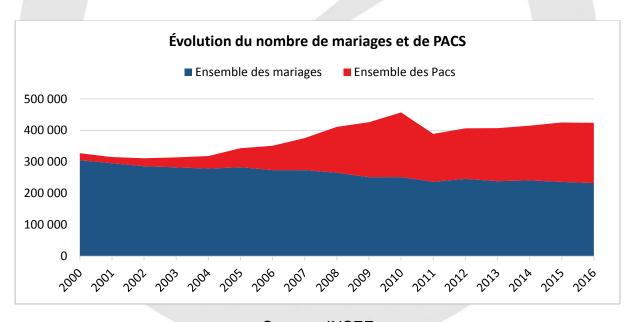
Le Pacte Civil de Solidarité (Pacs) continue sa progression avec 192 000 conclus en 2016, soit 3 000 de plus qu'en 2015. Parmi eux, 7 000 ont été conclus entre des personnes de même sexe. La hausse du nombre de Pacs est continue depuis 2002 à l'exception de l'année 2011, année depuis laquelle les couples qui se marient ou concluent un Pacs n'ont plus la possibilité de signer trois déclarations de revenus différentes l'année de leur union.





Source: INSEE

En 2016, quatre Pacs ont été conclus pour cinq mariages célébrés pour les couples de sexe différent. Pour les couples de même sexe, autant de Pacs que de mariages sont enregistrés.



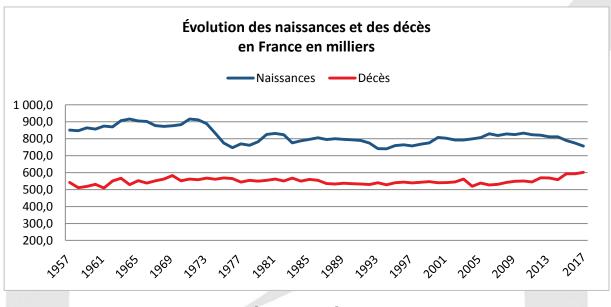
Source: INSEE

#### LA BAISSE DE LA NATALITÉ S'INSTALLE

Avec le passage de l'an 2000, le taux de fécondité était remonté en France au point de se rapprocher du niveau permettant le renouvellement des générations. Depuis 2006, le taux s'érode année après année.



En 2017, 767 000 bébés sont nés en France, soit 17 000 naissances de moins qu'en 2016 (– 2,1 %). C'est la troisième année de baisse consécutive (– 15 000 naissances en 2016 et – 20 000 en 2015). Cette diminution ramène le nombre de naissances en France (hors Mayotte) à son niveau de 1997 sans pour autant atteindre le point bas de 1994 (741 000 naissances hors Mayotte).

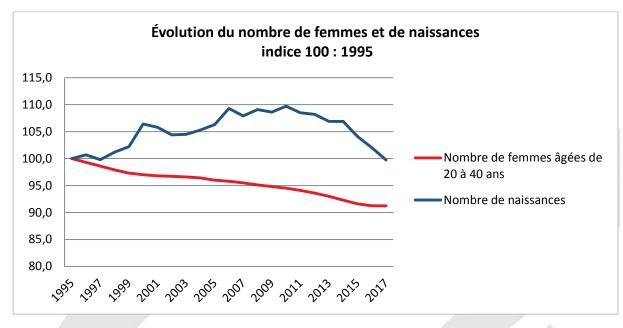


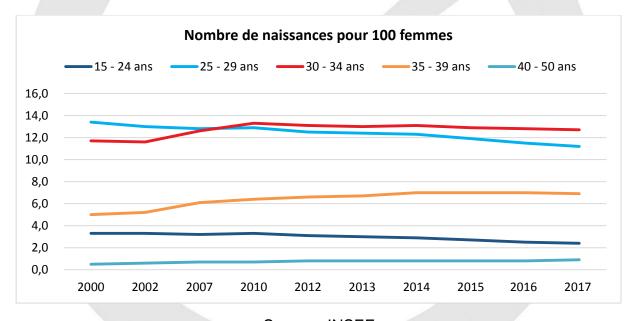
Source : INSEE

La baisse actuelle du nombre de naissances s'explique par une diminution du nombre de femmes en âge de procréer. La fin de l'augmentation des naissances tardives joue également. Ces dernières années, la baisse du nombre de femmes de 20 à 40 ans avait été compensée par une multiplication des naissances intervenant autour de 40 ans. Le nombre de femmes âgées de 20 à 40 ans était de 8,4 millions en 2017, contre 8,8 millions en 2007 et 9,3 millions en 1995.

La France et l'Irlande sont les pays de l'Union européenne où la proportion de jeunes de moins de 15 ans est la plus forte en 2016 (respectivement 18,5 % et 21,9 %). Cette part est de 15,6 % pour l'ensemble de l'UE. Elle est inférieure à 14 % dans trois pays : l'Allemagne (13,2 %), l'Italie (13,7 %) et la Bulgarie (14,0 %).







Source: INSEE

#### LE TAUX DE FÉCONDITÉ S'INSCRIT DÉSORMAIS EN BAISSE SUR MOYENNE PÉRIODE

En 2017, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,88 enfant par femme. Il est en baisse constante depuis 2014, année où il s'était élevé à 2.

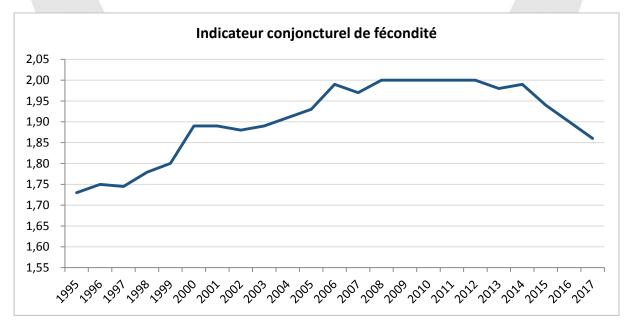
Comme les années précédentes, la fécondité est plus élevée entre 25 et 34 ans qu'aux âges plus jeunes ou plus avancés. Mais elle baisse pour les 25 à 35 ans. Ainsi, pour les femmes de 25 à 29 ans, l'indice de fécondité est passé de 13,4 enfants pour 100



femmes en 2000 à 11,2 en 2017. Pour les femmes âgées de 30 à 34 ans, le taux a diminué de 13,3 enfants pour 100 femmes en 2010 à 13,1 en 2014, puis 12,7 en 2017. La fécondité des femmes les plus jeunes (15 à 24 ans) diminue régulièrement depuis 2011. Leur taux de fécondité a baissé de 3,3 enfants pour 100 femmes en 2010 à 2,4 en 2017. Après plus de 35 ans de progression, la fécondité des femmes de 35 à 39 ans s'est stabilisée en 2017. L'âge moyen à la maternité continue d'augmenter. Il était de 30,6 ans en 2017, contre 29,8 ans dix ans plus tôt.

En 2015, la France restait néanmoins le pays de l'UE dont l'indice conjoncturel de fécondité était le plus élevé (1,96). Elle est suivie par l'Irlande (1,92). Comme en 2014, la Suède est en troisième position (ICF de 1,85), puis vient le Royaume-Uni (1,80). *A contrario*, les pays de l'Union européenne à la fécondité la plus faible sont quasiment tous des pays du sud de l'Europe : le Portugal (ICF de 1,31), Chypre (1,32), l'Espagne (1,33), la Grèce (1,33) et l'Italie (1,35). La Pologne constitue la seule exception (ICF de 1,32).

La baisse du taux de fécondité pourrait se poursuivre du fait de la stabilisation du nombre de naissances survenant après 35 ans. Ces dernières années avaient été marquées par un rattrapage, des femmes ayant décidé d'avoir des enfants en fin de période de procréation. Les contraintes économiques et sociales tout comme une volonté d'étaler l'arrivée des enfants peuvent expliquer ce recul. Par ailleurs, les comportements de procréation des femmes issues de l'immigration tendent à s'aligner sur ceux de l'ensemble de la population. Il en résulte une baisse de la fécondité. Enfin, les difficultés économiques et la baisse du niveau de confiance générale ont pu peser sur la natalité.

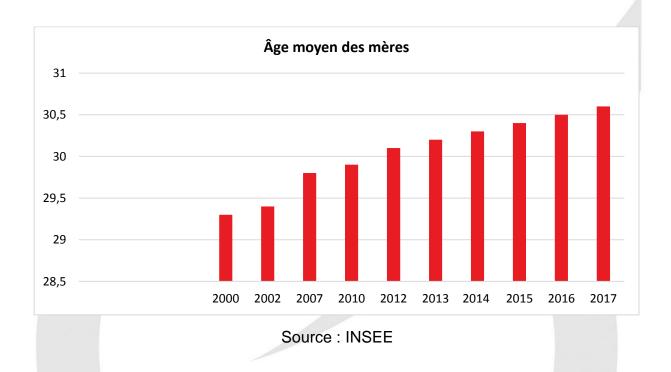


Source: INSEE



#### LES MAMANS VIEILLISSENT AUSSI

L'âge moyen des mères continue sa progression pour désormais dépasser 30 ans. En 1998, l'âge moyen à l'accouchement était de 28,8 ans. Ce recul est la conséquence de l'allongement de la durée des études, de l'insertion progressive du monde de travail.



#### Poursuite de l'augmentation du nombre de décès

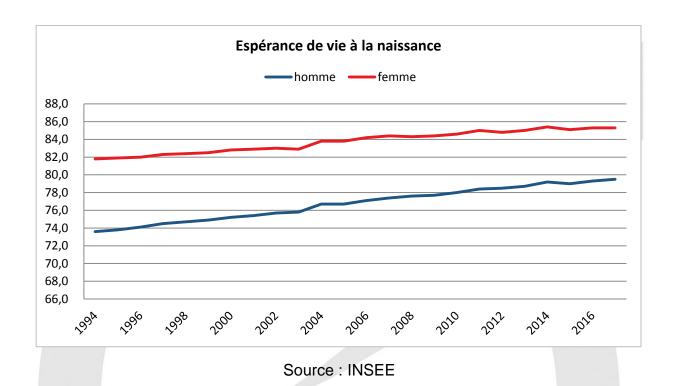
En 2017, 603 000 personnes sont décédées en France, soit 9 000 de plus qu'en 2016 (+ 1,5 %). Le nombre de décès a tendance à augmenter depuis le début des années 2010 du fait de l'arrivée des générations nombreuses du *baby-boom* à des âges de forte mortalité. Entre 2010 et 2017, le nombre de décès en France (hors Mayotte) est passé de 551 000 à 602 000. Des facteurs conjoncturels expliquent, par ailleurs, les variations d'une année sur l'autre. En 2017, l'épidémie de grippe hivernale a accru le taux de mortalité des personnes âgées. En revanche, l'épisode caniculaire du mois de juin 2017 a eu un impact limité sur la mortalité au niveau national.

#### Une espérance de vie stabilisée

En 2017, l'espérance de vie à la naissance est de 85,3 ans pour les femmes et de 79,5 ans pour les hommes. Les hommes ont gagné 0,2 an en 2017, mais le gain a été nul pour les femmes. Les femmes n'ont toujours pas retrouvé, en 2017, l'espérance de vie à la naissance qu'elles avaient en 2014. Dans l'Union européenne, en 2015, l'espérance de vie des femmes à la naissance était la plus élevée en Espagne, suivie par



la France (plus de 85 ans dans ces deux pays). Pour les hommes, c'est en Suède, en Italie, en Espagne et au Luxembourg que l'espérance de vie à la naissance est la plus élevée (plus de 80 ans).

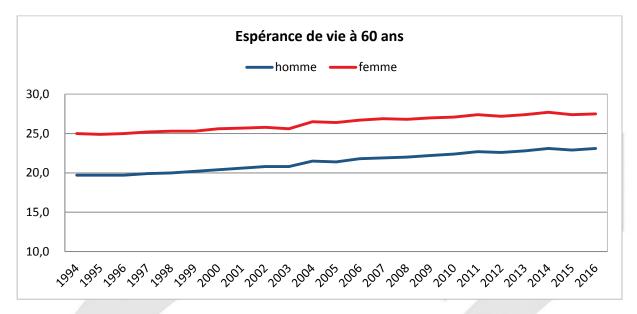


L'écart d'espérance de vie entre femmes et hommes continue de se réduire en France : il est de 5,8 ans en 2017, contre 7,8 ans en 1997. Il reste toutefois supérieur à la moyenne de l'Union européenne. En 2015, cet écart s'élevait à 6,3 ans en France, alors qu'il était inférieur à 4 ans dans six pays de l'Union européenne : les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède, Chypre, l'Irlande et le Danemark. À l'opposé, les pays où l'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes est supérieur à celui de la France sont tous des pays de l'est de l'Europe.

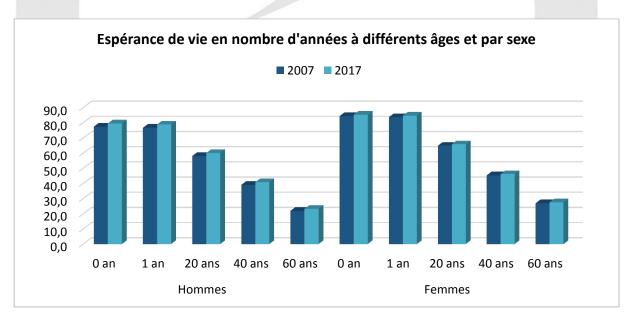
En France, l'espérance de vie à 60 ans augmente pour les hommes, mais pas pour les femmes : dans les conditions de mortalité de 2017, un homme de 60 ans vivrait encore 23,2 ans en moyenne, soit 0,1 an de plus qu'en 2016. L'espérance de vie à 60 ans pour les femmes est de 27,5 ans.

Comparée à la moyenne européenne, l'espérance de vie des femmes françaises est plus longue (85,3 ans contre 83,1 ans dans l'union européenne), se situant ainsi au 2<sup>e</sup> rang derrière l'Espagne, tandis que la situation est moins favorable pour les hommes qui occupent le 10<sup>e</sup> rang (79,3 ans contre 77,7 ans dans l'union européenne).





Depuis 10 ans, les progrès en termes d'espérance de vie sont faibles aux différents âges. La réduction d'un certain nombre de morts violentes et précoces provoquées par l'alcool le tabac et les accidents de voiture permettrait d'améliorer l'espérance de vie surtout après 40 ans.

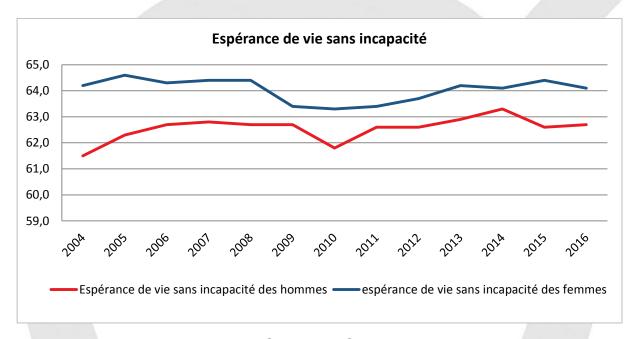


Source: INSEE



## L'ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ, AUGMENTATION À TRAIN DE SÉNATEUR

Selon le service des études du Ministère de la Santé et des Solidarités (Drees), en 2016, l'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne, s'élevait en France à 64,1 ans pour les femmes et à 62,7 ans pour les hommes. Elle est stable depuis dix ans. Parallèlement, l'espérance de vie en bonne santé à 65 ans qui s'établit à 10,5 ans pour les femmes et 9,4 ans pour les hommes, a augmenté au cours de cette période de respectivement 0,9 an et 0,8 an.



Source: INSEE

Les femmes déclarent plus de limitations fonctionnelles, légères ou fortes, dans les activités du quotidien que les hommes. Depuis 2006, l'espérance de vie en bonne santé à 65 ans continue de progresser mais très lentement de 0,9 an pour les femmes et de 0,8 an pour les hommes, traduisant un recul de l'âge d'entrée en incapacité pour les personnes ayant atteint 65 ans. En revanche, avant 55 ans, la part des années en bonne santé diminue depuis 2006, ce qui reflète notamment un allongement de l'espérance de vie pour les personnes ayant des incapacités survenues plus tôt au cours de la vie. Cette diminution ne doit pas être considérée comme un échec des politiques sociales. Certes, les incapacités liées aux accidents de voiture restent nombreuses. Les problèmes psychiques en relation avec les burn-out progressent. En revanche, les incapacités provoquées par les accidents du travail reculent. Au total, l'espérance de vie en bonne santé stagne depuis dix ans, les deux évolutions contraires selon l'âge se compensant.



L'espérance de vie à la naissance en hausse par rapport à 2015, pour les femmes comme pour les hommes.

En 2015, la France figure au-dessus de la moyenne européenne pour l'espérance de vie en bonne santé des femmes (64,4 ans contre 63,2 ans) en étant au 5<sup>e</sup> rang au sein de l'Union. En revanche, elle est dans la moyenne pour les hommes (62,6 contre 62,5 ans), la situant ainsi au 10<sup>e</sup> rang.

#### PLUS DE PROGRÈS EN MATIÈRE DE MORTALITÉ INFANTILE

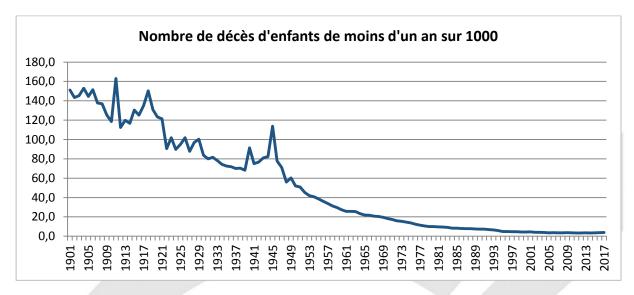
Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, en France, près d'un nouveau-né sur trois mourait avant d'avoir atteint son premier anniversaire, victime le plus souvent d'une maladie infectieuse. À partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'amélioration des conditions de vie, de la diffusion des règles d'hygiène, la mortalité infantile commence à diminuer. Vers 1850, elle ne concerne plus qu'un nouveau-né sur six. La vaccination contre la variole jouera un grand rôle dans cette diminution.

Durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, en raison de l'urbanisation et de l'industrialisation rapide, peu de progrès sont enregistrés en matière de mortalité infantile. Le choléra frappe durement les enfants en bas âge.

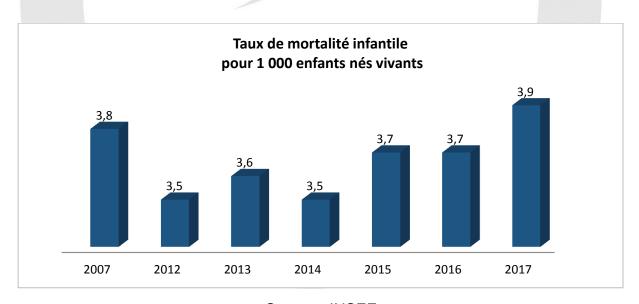
À partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce à la diffusion des pratiques d'asepsie et des politiques publiques de surveillance des enfants et des nourrices, la mortalité infantile recule à nouveau. Des pointes seront enregistrées durant les deux conflits mondiaux du fait notamment au problème de distribution du lait. Des évènements climatiques ou épidémiologiques peuvent provoquer des ressauts (vague de chaleur en 1911 et la grippe espagnole en 1918).

À partir de 1947, la mortalité infantile a rapidement régressé avec le développement des antibiotiques et l'amélioration générale des conditions de vie.





La mortalité infantile a atteint un point bas à 3,4 pour mille au début de la décennie et tend à légèrement remonter. Cette augmentation à un niveau très bas et un des plus faibles de l'OCDE peut s'expliquer par les difficultés économiques rencontrées ces dernières années, par un léger relâchement dans les règles d'hygiène et de santé publique. La réaffirmation de l'obligation vaccinale a justement pour objectif de réduire la mortalité infantile.



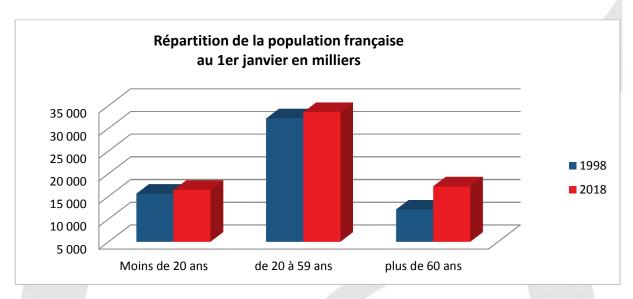
Source: INSEE

#### LE VIEILLISSEMENT EN MARCHE

Les personnes de 65 ans ou plus représentaient 19,6 % de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2018 contre 19,2 % un an auparavant et 15,5 % en 1998. Le vieillissement de la population concerne tous les pays de l'Union européenne. La France a rejoint la



moyenne avec l'arrivée à la retraite des classes d'âge du baby-boom et le tassement de la natalité. La proportion des 65 ans ou plus dans l'UE est passée de 16,8 % à 19,2 % entre 2006 et 2016. Les pays où la part des seniors est la plus élevée sont l'Italie (22,0 %), suivie par la Grèce (21,3 %) et l'Allemagne (21,1 %); les pays où elle est la plus faible sont l'Irlande (13,2 %), le Luxembourg (14,2 %) et la Slovaquie (14,4 %).



Source: INSEE

Avec l'Irlande et le Royaume-Uni, la France se démarquait du reste de l'Europe avec une augmentation de sa population reposent sur taux de fécondité supérieur à la moyenne et un flux migratoire positif. Depuis trois ans, une inflexion s'est produite avec une contraction simultanée des soldes naturels et migratoires. Est-ce une évolution conjoncturelle liée à la situation économique et sociale ou est-ce plus structurel avec une convergence des comportements français vers la moyenne européenne ? Réponse d'ici 2020!



#### Retrouvez toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercledelepargne.fr

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion. Le conseil scientifique du Cercle comprend Robert Baconnier, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, Jacques Barthélémy, avocat-conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, Philippe Brossard, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, Jean-Marie Colombani, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, Jean-Paul Fitoussi, professeur des universités à l'IEP de Paris, Jean-Pierre Gaillard, journaliste et chroniqueur boursier, Christian Gollier, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, François Héran, Professeur au Collège de France, Ancien Directeur de l'INED, Jérôme Jaffré, Directeur du CECOP, Florence Legros, Directrice Générale de l'ICN Business School ; Jean-Marie Spaeth, Président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et Jean-Pierre Thomas, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

Ce dossier est une publication du Cercle de l'Épargne.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

#### Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez 06 13 90 75 48 slegouez@cercledelepargne.fr



